

Vincent Bolloré et la justice française (chhtt !) : faut-il rire ou pleurer ? + C. Beaune remet ça !

Expéditeur : norbert jacquet (norbertjacquet@yahoo.fr)

À : anne-pascale.reboul@afp.com; philippe.massonnet@afp.com; dirred@afp.com; infogene@afp.com; societe@afp.com; politique@afp.com; eco@afp.com; social@afp.com; afptls@afp.com

Date : mercredi 24 mars 2021, 16:06 UTC+1

Les médias ont indiqué ces derniers jours que la justice revenait à la charge contre Vincent Bolloré dans un dossier où il n'y a pas mort d'homme. Il n'est pas inutile de rappeler que, par la faute principalement du Syndicat de la magistrature, **la justice française semble présenter les caractéristiques d'une organisation criminelle** : établissement de faux, usage de faux, enlèvement et séquestration, extorsion de fonds... Une organisation criminelle aux mains pleines de sang (des morts par centaines).

Définition de l'organisation criminelle par l'Union Européenne : "*on entend par «organisation criminelle» : l'association structurée, de plus de deux personnes, établie dans le temps, et agissant de façon concertée en vue de commettre des infractions punissables d'une peine privative de liberté ou d'une mesure de sûreté privative de liberté d'un maximum d'au moins quatre ans ou d'une peine plus grave, que ces infractions constituent une fin en soi ou un moyen pour obtenir des avantages patrimoniaux, et, le cas échéant, influencer indûment le fonctionnement d'autorités publiques*" (1).

Ces faits (sans entrer dans le détail des dispositions de l'UE) méritaient bien une page Web. C'est fait (2).

Bien sûr **il ne faut rien dire de tout cela à Bolloré, ni à son entourage, ses collaborateurs, ses amis, les salariés de ses entreprises...**

Clément Beaune. Il signale aujourd'hui 24 mars sur Twitter un entretien à Mediapart : "*Retour sur [...], l'Etat de droit en Europe, le combat politique contre l'extrême droite...*" (3). Toujours personnes pour lui expliquer qu'en matière d'Etat de droit, de démocratie et de protection des libertés la France dégage des relents de Roumanie de Ceausescu ?

Norbert Jacquet

[Web général](#) - [Documents](#) - [Vidéos](#)

[Justice française criminelle \(Boeing 737 MAX\)](#)

[La commission Bernalicis et les magistrats faussaires](#)

[Démocratie et justice française : où va l'Europe ?](#)

[Dupond-Moretti ne prend-il pas des risques fous ?](#) (présidentielle 2022)

(1) Journal officiel des communautés européennes, "*ACTION COMMUNE 98/733/JAI du 21 décembre 1998 adoptée par le Conseil sur la base de l'article K.3 du traité sur l'Union européenne, relative à l'incrimination de la participation à une organisation criminelle dans les États membres de l'Union européenne*" (voir article premier) :

[EUR-Lex - 31998F0733 - FR](#)

EUR-Lex - 31998F0733 - FR

(2) [Vincent Bolloré, la justice et les morts par centaines](#)



on au Togo: le dossier de
tourne chez un juge d'instruction

P
à 23:01

Vincent Bolloré, la justice et les morts par centaines

Norbert JACQUET

La justice poursuit Vincent Bolloré dans un dossier où il n'y a pas mort d'homme mais, quand on voit ce qu'il se...

(3) <https://twitter.com/CBeaune/status/1374701996368920576>